



**COLLEGE  
INTERNATIONAL  
DE L'ESPLANADE**

**Affaire suivie par :**

Aline GRASSER-GANTZER  
secrétariat de scolarité  
[admission.cies@ac-strasbourg.fr](mailto:admission.cies@ac-strasbourg.fr)  
03 88 45 33 50

Strasbourg, le 26 novembre 2024

Dominique CAMINADE, principale

A

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des écoles élémentaires et primaires publiques,  
*s/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale chargés de circonscription d'enseignement du 1er degré du Bas-Rhin*  
Mesdames les principales et messieurs les principaux de collège

Objet : Informations concernant l'admission en sections internationales au collège International de l'Esplanade

Chères Collègues, Chers Collègues,

La campagne de pré-inscription à une admission en Section Internationale pour la rentrée 2025 va commencer le lundi 09 décembre 2024. Je me permets donc de vous adresser personnellement les modalités de candidature pour l'admission en Sections Internationales au sein du collège International de l'Esplanade. Pour mémoire, il est possible de candidater sur les sections et les niveaux suivants :

- 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> pour la Section Internationale de Langue Arabe
- 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> pour la Section Internationale Anglaise
- 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> pour la Section Internationale Espagnole
- 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> pour la Section Internationale Italienne

L'accès au formulaire de pré-inscription sera disponible en ligne à partir du 09 décembre 2024 jusqu'au 05 février 2025 minuit sur notre site :

<https://col-esplanade-strasbourg.site.ac-strasbourg.fr/les-sections-internationales/candidatures-a-lentree-en-sections-internationales/>

**Les modalités de recrutement changent à la rentrée 2025 :**

1 - les enfants **déjà scolarisés dans un parcours en section internationale** au sein du département passeront un examen qui vise à vérifier leur aptitude à suivre les enseignements dispensés en langue étrangère au collège. Il se compose d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale. Ces deux épreuves seront conduites et évaluées par les enseignants de section de la classe de scolarisation du candidat à partir des sujets et barèmes élaborés par les professeurs de collège pour l'ensemble des candidats.

L'admission des élèves en classe de 6<sup>ème</sup> section internationale sera prononcée au vu de leur dossier de candidature et des résultats obtenus à l'examen d'aptitude.

2- Pour les enfants **scolarisés à l'étranger ou dans un cursus scolaire classique** : l'admission en section internationale de collège s'effectue au vu d'un dossier de candidature et de la réussite à un examen qui vérifie l'aptitude à suivre les enseignements dispensés en langue étrangère à partir d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

1. **L'épreuve écrite, d'une durée d'une heure**, permet de sanctionner le **niveau d'expression et de compréhension à l'écrit du candidat dans la langue de section demandée.**

*Cela signifie, par exemple, que le test pour la section anglaise est entièrement rédigé en anglais et que le candidat doit formuler ses réponses en anglais également.*

**A l'issue de l'épreuve écrite**, les candidats ayant obtenu des **résultats à hauteur ou au-delà du niveau attendu seront convoqués pour une épreuve orale. Les autres candidats ne pourront pas prétendre à l'admission en section internationale.**

2. **L'épreuve orale, d'une durée de 15 min environ**, permet de sanctionner le **niveau d'expression et de compréhension orales du candidat dans la langue de section demandée.**

*Un test de positionnement non discriminant pourra être proposé au candidat pour vérifier son niveau de français, afin de lui apporter, le cas échéant, l'aide adéquate pour l'apprentissage de la langue française via le cours de Français Langue Etrangère ou Français Langue de Scolarisation.*

**L'inscription aux tests s'effectue en ligne.** Le lien internet renvoyant au formulaire est disponible sur notre site internet :

<https://col-esplanade-strasbourg.site.ac-strasbourg.fr/les-sections-internationales/candidatures-a-lentree-en-sections-internationales/>

Les convocations et les résultats seront envoyées aux familles **EXCLUSIVEMENT** par mail.

Ces tests se dérouleront au collège en présentiel uniquement le mardi 11 mars 2025 pour l'épreuve écrite et le vendredi 14 mars 2025 pour l'épreuve orale.

La mesure VIGIPIRATE étant au niveau le plus élevé « Urgence attentat », nous ne proposerons pas de réunions d'information pour les parents, notre site internet sera mis à jour régulièrement.

Mme Grasser-Gantzer, assistante de direction, reste à votre disposition pour répondre par vos questions au téléphone (03.88.45.33.50 poste secrétariat de scolarité) ou par mail ( [admission.cies@ac-strasbourg.fr](mailto:admission.cies@ac-strasbourg.fr) )

Avec mes salutations les plus cordiales,

Dominique CAMINADE, principale

